



COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 28 janvier à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Thierry CONSTANTIN, Anneline GREVIN, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Pierre KRUTTEN, Erwan LECLEACH, Julien MALTRY, Richard MELIN, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE.

Excusés : Florian CONSTANTIN, Rémi HOSY, Arnaud RONDU, Jérôme SANCHIS, Richard VIBERT

Non Excusés :

Assiste : Stéphane LAMIRAND

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE informe les membres que suite à la baisse de la subvention CNDS, le Comité Départemental a déposé un dossier FDVA (Fonds pour le développement de la vie Associative) et obtenu une aide de 2 500 €. Elle tient à remercier Mesdames FONKENELL et BRUNET de la DDCS 57 pour leur aide précieuse sur ce dispositif.

Point 2 : Point Statistiques

En l'absence du Secrétaire Richard VIBERT, Stéphane LAMIRAND revient sur les chiffres distribués aux membres en amont de la réunion. Ceux-ci permettaient de faire le comparatif entre la situation fin janvier 2018 et fin janvier 2019.

Il en ressort une nouvelle baisse des licenciés, autant en traditionnel (-70) qu'en promotionnel (-165).

Les clubs sont invités à redoubler d'effort sur cette deuxième partie de saison pour tenter de diminuer cette baisse.

S'en suit un échange au sujet des possibles causes de cette baisse. Certains avancent le prix des licences quand d'autres pensent que le manque de médiatisation de la discipline est un frein.

Est également mis sur la table le problème de la multiplication des lieux de compétition sur un même week-end et la baisse du bénévolat, ce qui empêche de proposer aux nouveaux licenciés un encadrement de qualité et donc de les fidéliser.

Patrick BAYARD soumet l'idée d'une étude approfondie par catégories et par type de clubs, pour voir s'il est possible d'en extraire une tendance.

La Commission Développement mettra ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

Point 3 : Point Financier

Anneline GREVIN et Françoise NOMINE donnent l'état des comptes du CD57TT qui laisse apparaître des finances toujours très saines.

Il est également précisé que les aides aux clubs de Metz TT et Maizières-lès-Metz TT (pour un montant total d'environ 10 000 €) en lien avec la mise en place de la section sportive et du Groupe Moselle Détection, ont été versées en début d'année.

Point 4 : Commission Sportive

4.1 Championnat par équipes

Françoise NOMINE revient sur la réunion de la Commission Sportive Régionale à laquelle elle a participé début janvier.

L'élaboration des poules pour la deuxième phase a été très difficile compte tenu de la moins grande flexibilité (les équipes maintenues gardaient les mêmes positions). Cela a engendré de nombreux mécontentements, principalement en Alsace, mais ceux-ci ont globalement été gérés par les équipes de la LGETT ou par les référents des Comités Départementaux.

Un sondage a été élaboré (puis complété lors du dernier Conseil de Ligue) et sera adressé à tous les clubs du Grand-Est. Il est important que les clubs mosellans prennent le temps d'y répondre, afin de faire remonter leurs avis et leurs priorités pour les prochaines saisons. Il sera notamment possible d'exprimer quel critère leur semble prioritaire dans l'élaboration des poules (distances, jours des rencontres, niveau sportif, ...).

Enfin Françoise NOMINE rappelle la nécessité d'utiliser la procédure SpidWeb pour toute demande de modification de rencontre. Cette manipulation est relativement simple et permet aux référents des différentes divisions de faire un suivi efficace des rencontres.

Christophe PORTE intervient sur la question des brûlages et la demande faite auprès de la Vice-Présidente de la FFTT de faire remonter au niveau fédéral la nécessité d'alléger le règlement.

L'idée serait de permettre aux équipes des plus basses divisions de s'affranchir de ces règles, qui sont très contraignantes et viennent à bloquer de nombreux clubs dans la composition de leurs équipes.

Il est décidé de rédiger un courrier au nom du CD57, qui sera tout d'abord adressé aux comités départementaux du Grand-Est, pour une possible cosignature, puis transmis à la FFTT.

4.2 Championnats de Moselle Vétérans

Denis OMLOR et Gaëtan PETER reviennent sur les Championnats de Moselle Vétérans qui ont eu lieu à Manom le 6 janvier. Tout s'est très bien passé, avec une participation en forte hausse.

Se pose d'ailleurs la question du nombre de tables minimum pour l'année prochaine et le Comité Directeur propose d'augmenter ce chiffre de 16 à 20.

Un débat est également ouvert concernant la réorganisation des tableaux. En effet cette année le tableau A (500 à 799 points) était très conséquent, ce qui a pu engendrer des retards et un nombre de matchs trop importants.

Il est donc décidé de modifier le découpage des catégories dès la saison prochaine, comme suit :

	2018/2019	2019/2020
Tableau A	Messieurs 5 à 7 (500 à 799 points)	Messieurs 5 et 6 (500 à 699 points)
Tableau B	Messieurs 8 et 9 (800 à 999 points)	Messieurs 7 et 8 (700 à 899 points)
Tableau C	Messieurs 10 et 11 (1000 et 1199 points)	Messieurs 9 et 10 (900 et 1099 points)
Tableau D	Messieurs 12 et 13 (1200 à 1399 points)	Messieurs 11 et 12 (1100 à 1299 points)
Tableau E	Messieurs 14 et + (1400 points et plus)	Messieurs 13 et + (1300 points et plus)
Tableau F	Dames 5 et 6 (500 à 699 points)	Dames 5 et 6 (500 à 699 points)
Tableau G	Dames 7 et + (700 points et plus)	Dames 7 et + (700 points et plus)

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et sera présentée lors de la prochaine Assemblée Générale.

4.3 Critérium Fédéral

Françoise NOMINE revient sur le 3^{ème} tour du Critérium Fédéral qui a eu lieu le dimanche 27 janvier à Enchenberg. Tout s'est également très bien passé, même si on peut regretter les trop nombreuses absences non justifiées (plus de 10), qui ont obligées à modifier certains tableaux au pied levé.

La compétition s'est terminée peu après 17h00, ce qui reste très raisonnable.

Concernant les distances parfois conséquentes, Pierre KRUTTEN interroge sur la faisabilité d'un critérium fédéral inter-départemental, selon le même système que le championnat par équipes.

Un même joueur pourrait choisir à chaque tour le lieu le plus proche de son domicile, notamment s'il est à la frontière entre deux départements.

Malheureusement cela semble très difficile à mettre en place, car cela entraînerait des modifications incessantes dans la composition des différentes divisions et pourraient créer des iniquités dans les possibilités d'accession en régional.

Point 5 : Coupes Départementales

Denis OMLOR informe les membres présents que tout se passe très bien sur les deux coupes départementales (Moselle et Mirabelle) mais qu'il a malheureusement fallu supprimer la Coupe Premium, faute d'équipes inscrites.

Il souhaite connaître l'avis des membres au sujet de l'organisation des huitièmes de finale de la Coupe de Moselle. En effet 17 équipes sont engagées, ce qui reviendrait à qualifier toutes les équipes sauf une.

Le Comité Directeur se prononce en faveur du maintien de ce tour de compétition et propose même l'organisation d'un barrage entre les deux sixièmes de poule, afin de les départager.

Point 6 : Commission Technique

6.1 Section Sportive

En l'absence de Rémi HOSY et Jérôme SANCHIS, c'est Stéphane LAMIRAND qui fait un point sur la section sportive départementale. Il rappelle le fonctionnement et la composition de celle-ci et informe les membres de sa participation aux conseils de classe du 1^{er} trimestre. Si dans l'ensemble les résultats scolaires et sportifs sont encourageants, il a été informé de plusieurs problèmes de comportement concernant certains éléments. Des retours ont été faits aux parents concernés afin d'améliorer les choses.

Les entraîneurs se sont également plaints de l'attitude parfois très limite de certains joueurs et un point complet sera fait prochainement.

Dans un deuxième temps, Stéphane LAMIRAND rappelle que d'un point de vue administratif il est nécessaire de faire une demande officielle de création d'une section sportive départementale, afin de mettre fin à la situation transitoire instaurée suite à la suppression du Pôle Espoirs.

Le Comité Directeur donne bien évidemment son accord et les démarches seront entreprises très rapidement auprès du Collège de l'Arsenal.

6.2 Groupe Moselle Détection

Concernant le Groupe Moselle Détection, initié depuis la rentrée scolaire de septembre, à raison d'un rendez-vous par mois, tout se déroule au mieux avec près d'une quinzaine de jeunes différents venus de 10 clubs mosellans. Ces rendez-vous se poursuivront dès le 30 janvier, avec une séance de sport partagé (voir Point 8.1)

Point 7 : Formation Initiateur de club

Suite à la réforme initiée par la FFTT, un nouveau niveau de formation fait son apparition : Initiateur de club. Celui-ci devient le premier niveau et précède désormais « L'animateur Fédéral ».

C'est aux Comités Départementaux que revient la charge d'organiser ces formations, qui se composeront de 14 heures de théorie, un stage pratique de 3h et de contenus à s'approprier à distance de manière numérique.

Les objectifs de cette formation seront : Savoir accueillir les différents publics et leur donner envie de pratiquer.

Afin de préparer au mieux l'organisation de ces formations en Moselle, Jérôme SANCHIS et Stéphane LAMIRAND ont rédigé un « Mémo Initiateur de club » distribué à chaque membre en amont de la réunion.

Plusieurs points restaient à trancher, notamment sur la question de la formule, des dates, des lieux et des tarifs.

Après quelques minutes d'échanges, voici ce qu'il faut retenir :

- Formation sur deux jours, les week-ends du 4&5 mai et 22&23 juin, avec la possibilité de faire la formation le samedi 4 mai et le dimanche 23 juin si les deux premiers choix ne conviennent pas.

- Pour les lieux, Maizières-lès-Metz accueillera la première formation et il faudra trouver un club en Moselle-Est pour la deuxième.
L'hypothèse d'organiser une formation pendant les GJC, courant avril a été avancée, mais les formateurs pressentis ne sont malheureusement pas disponibles.

- Concernant les tarifs, le CD57 a souhaité proposer une formation la plus accessible possible en fixant l'inscription à 50€ en demi-pension. Les clubs intéressés seront invités à profiter du dispositif « Label Développement » afin d'obtenir des bons CD57TT permettant de régler une partie ou totalité de l'inscription. Les stagiaires souhaitant bénéficier de la pension complète devront se charger eux même de la réservation de leurs hébergements. Cependant le CD pourra leur transmettre les contacts de partenaires éventuels à proximité.

Les premières formations seront pilotées par Jérôme SANCHIS et Stéphane LAMIRAND avec la présence ponctuelle possible d'autres intervenants (Kelly TRIBOUT pour les thématiques du Handisport et Sport Adapté ou bien encore Anthony SCREMIN pour tout ce qui concerne l'emploi et la formation).

Point 8 : Commission Développement

8.1 Convention Handisport/Sport Adapté

Christophe PORTE informe les membres présents de la signature le mercredi 30 janvier, d'une convention entre le CD57TT et les Comités de Moselle Handisport et Sport Adapté. Il s'agit là d'une première au niveau national et nous pouvons nous en féliciter.

Ce document a pour objectif de renforcer les liens entre nos trois structures et de favoriser les passerelles pour les athlètes Handisport et Sport Adapté.

Une fois signé, ce document sera transmis aux membres.

Cette signature interviendra en marge de la première séance de sport partagé qui aura lieu le même jour à Maizières et qui regroupera les jeunes du Groupe Moselle Détection, de la section sportive et plusieurs athlètes Handisport et Sport Adapté.

8.2 Service Civique

Stéphane LAMIRAND fait un point sur les signatures récentes de trois services civiques. Deux à Maizières-lès-Metz (Romaric VINCHON fin décembre et Valentin DELIGNY fin janvier) et un à Manom (Yaniss DOUIFI).

Est également évoquée la question du renouvellement de l'agrément collectif, qui se termine le 10 février. Au regard du faible nombre de clubs ayant eu recours à celui-ci, la DDSC trouve ce renouvellement peu opportun. Une réflexion devra avoir lieu rapidement afin de prendre une décision.

8.3 Trophées des Dirigeants

Stéphane LAMIRAND évoque la quatrième édition des Trophées des Dirigeants qui sera lancée début février. Il propose de conserver le même système que les éditions précédentes, avec proposition des candidats par les clubs et les membres du Comité Directeur, puis vote par les Présidents de clubs et le Comité Directeur. Et enfin remise des Trophées lors des Championnats de Moselle Individuels fin mars à Maizières-lès-Metz.

Des discussions ont lieu sur la catégorie « Jeune Bénévole de l'année » qui apparaît pour certains un peu restrictives. Après quelques échanges il est décidé de la transformer en « Bénévole de l'année ».

Concernant les dotations, en plus des trophées, le club de Metz TT par l'intermédiaire de Patrick BAYARD, propose de rajouter une invitation VIP pour chacun des lauréats.

8.4 Dark Ping

Christophe PORTE informe de l'organisation le vendredi 22 février de la traditionnelle soirée Dark Ping à Maizières-lès-Metz.

Il évoque aussi la possibilité de racheter du matériel (projecteur), afin de compléter l'équipement du CD57. Après présentation des avantages de celui-ci et du prix (qui sera vite amorti), décision est prise de passer commande pour en bénéficier dès le 22 février. Christophe PORTE se chargera de cet achat.

Stéphane LAMIRAND informe également de la mise à disposition de ce matériel aux clubs de Rosheim et de Neuves-Maisons et Lunéville, soit ces derniers jours, soit dans les prochaines semaines.

8.5 Open Moselle Ultimate Ping

Sur proposition de la Commission Développement, le deuxième Open de Moselle d'Ultimate Ping aura lieu le lundi 22 avril (jour férié) à Morsbach, qui a accepté d'accueillir cette manifestation.

Un point complet sera fait prochainement avec le club pour finaliser les détails de cette journée.

L'affiche et la présentation de cette compétition seront adressés aux Comités de Moselle de Tennis et de Badminton pour éventuellement faire venir d'autres pratiquants.

Une forte communication sera également faite auprès des clubs de Moselle-Est, dont certains sont des pratiquants réguliers de l'Ultimate Ping.

8.6 Convention Développement LGETT

Christophe PORTE termine en évoquant la convention développement LGETT qui a été rédigée il y a quelques semaines et validées par le CD57 et la Ligue. Plusieurs actions ont été priorisées et feront l'objet d'un compte-rendu complet.

Une aide de 1 500 € sera accordée à notre département, un montant en légère hausse par rapport à la saison passée.

Point 9 : Divers

9.1. GJC

Françoise NOMINE aborde l'organisation des GJC qui auront lieu à Metz du mercredi 10 au dimanche 14 avril. Comme chaque année le CD aura besoin de nombreux bénévoles tout au long de la semaine.

Elle charge Stéphane LAMIRAND de lancer le recensement pour connaître les disponibilités de chacun et en appelle aux membres pour qu'ils se rendent disponibles au maximum.

Des chambres d'hôtels pourront être prises pour ceux qui viennent de loin, afin de faciliter leur présence.

L'appel aux clubs sera également reconduit, afin de renforcer l'équipe en charge de la « buvette ».

9.2. Communication - Promotion

Françoise NOMINE interpelle les membres présents au sujet du manque de diffusion des informations, notamment sur Facebook. Elle invite l'ensemble des membres à partager toutes les informations du CD afin de faire la promotion de la page, dont le nombre de « likes » est encore beaucoup trop faibles pour que la communication soit efficace.

Est soumise l'idée de créer un groupe privé, afin de permettre des échanges plus réguliers, en dehors des réunions du Comité Directeur. Chacun étant libre de lancer les débats qu'il souhaite.

Christophe PORTE propose également le lancement d'un compte Instagram, qui est le réseau social privilégié des jeunes actuellement.

9.3. Equipements

Françoise NOMINE informe les membres qu'une réflexion est en cours concernant l'achat de tenues sportives pour les équipes de Moselle et d'un polo pour les membres du Comité Directeur. Plusieurs devis ont été reçus et une décision sera prise prochainement.

Richard MELIN donne le contact d'un partenaire qui pourrait être intéressant. Ce dernier sera sollicité prochainement.

9.4. Organisation des réunions

Patrick BAYARD prend la parole afin d'aborder l'organisation des réunions du Comité Directeur. Il trouve celles-ci trop centrées sur la transmission d'informations et regrette qu'il n'y ait pas un débat ou des échanges sur une problématique précise. Cela permettrait d'être plus constructifs.

Françoise NOMINE répond que ces échanges ont déjà lieu sur certains points (dans le cas de la réunion de ce soir : réforme du championnat vétérans). Christophe PORTE craint de son côté que cela rallonge très fortement la durée de la réunion et qu'il sera alors important de bien borner ces échanges.

9.5. Critérium Handisport

Christophe PORTE termine en rappelant l'organisation d'un tour de Critérium Handisport, le samedi 9 février à Maizières-lès-Metz. Il manque encore des arbitres pour répondre entièrement au cahier des charges et il en appelle donc aux membres du Comité Directeur pour venir donner un coup de main. Plusieurs d'entre eux confirment leur disponibilité et d'autres vont essayer de se libérer.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 21h30.

